



## Info-Parents du mois de décembre 2025

### Message de la direction – nouvelle formulation

Décembre est déjà à nos portes, et cette période de l'année nous invite à prendre un instant pour revenir sur le chemin parcouru. Nous tenons à vous exprimer toute notre gratitude pour le soutien que vous nous accordez depuis le début de l'année scolaire.

Votre collaboration nous permet d'avancer ensemble dans notre mission : accompagner chaque enfant dans son développement et sa réussite. C'est grâce à cet engagement partagé que nous pouvons créer un environnement où chaque élève peut s'épanouir pleinement.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et de très belles vacances à venir!

Josée Tassé, directrice  
École Sainte-Claire

### Dates importantes

- **Du 24 novembre au 12 décembre 2025** : Période de réinscription par Mozaïk.
- **2 décembre** : 9h45 Spectacle de patinage à l'aréna Clément-Jetté pour certains groupes.
- **3 décembre : Journée pédagogique institutionnelle.** Service de garde ouvert pour élèves inscrits.
- **4 décembre** : Rencontre du Conseil d'établissement à 18h45.
- **9 décembre** : Dépistage visuel pour élèves de la maternelle en PM.
- **10 décembre** : Spectacle Maison de la culture Mercier (maternelle, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année).
- **15 décembre** : Marché de Noël de l'école Sainte-Claire.
- **19 décembre** : Festivités de Noël en pyjama! Chaque enfant recevra un petit déjeuner gracieuseté de l'OPP et des commanditaires. Un grand merci à nos bénévoles en OR !
- **Du 22 décembre au 3 janvier** : Congé. Fermeture des établissements scolaires.
- **5 janvier** : Journée pédagogique. Service de garde ouvert pour élèves inscrits.

# Calendrier du mois de décembre 2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1	2 Spectacle de patinage à l'aréna Clément-Jetté en AM 101-201-202-203-301-302-303/403-402-501-502-503/603-601	3▲ Journée pédagogique Institutionnelle du CSSDM	4 AM Activité de patinage à l'aréna Clément-Jetté 501-502/503-603 Rencontre du conseil d'établissement à 18h45	5 16h10 à 17h Spectacle de danse pour les parents des élèves inscrits en danse aux Loisirs Ste-Claire
8	9  Dépistage visuel pour élèves de la maternelle en PM	10 9h45 Spectacle Maison de la Culture Mercier maternelle, 1re année et 2e année	11 Collecte enveloppes Caisse scolaire	12  Spectacle des élèves de la chorale pour leurs parents à 16h30
15  Marché de Noël Sainte-Claire (OPP) De 15h à 18h au gymnase	16	17	18	19  Déjeuner et festivités de Noël en pyjama 
22  CONGÉ	23  CONGÉ	24  CONGÉ	25 	26  CONGÉ
30  CONGÉ	31  CONGÉ	1 janvier  CONGÉ	2  CONGÉ	3  CONGÉ

## Soirées d'information pour les parents d'élèves de la maternelle à besoins particuliers

En vue de l'inscription au préscolaire, deux séances d'information sont organisées pour les parents d'élèves à besoins particuliers.

Sujets abordés : La démarche d'inscription, l'analyse des besoins des élèves, le programme d'éducation préscolaire et les services de soutien en milieu scolaire.

Un choix de deux séances est offert :

- Jeudi 4 décembre en présentiel au centre administratif (5100, rue Sherbrooke Est, local 180)  
Date limite d'inscription le 28 novembre
- Mardi 16 décembre en virtuel, le lien vers la rencontre sera envoyé aux personnes inscrites  
Date limite d'inscription le 12 décembre



## Périodes officielles d'inscription : Informations importantes

### Réinscription des élèves déjà inscrits dans nos écoles

Pour l'année scolaire 2026-2027, la réinscription par la plateforme Mozaïk s'adresse aux parents des élèves déjà inscrits dans nos écoles. Cette opération a pour but de confirmer la réinscription des élèves au primaire et au secondaire. **Elle se déroulera du 24 novembre au 12 décembre 2025.**

Cette opération s'adresse à tous les élèves qui souhaitent :

- Se réinscrire à la même école de quartier
- Poursuivre en libre choix
- Signaler un changement d'adresse pour un déménagement

### Inscription des nouveaux élèves du préscolaire et du primaire

La période officielle d'inscription des nouveaux élèves du préscolaire (4 et 5 ans) et du primaire, incluant le libre choix, **se déroulera du 7 au 27 janvier 2026.**

**Important : L'école Sainte-Claire accueillera dès septembre 2026 les enfants à partir du préscolaire 4 ans.**  
**L'exercice du libre choix n'est toutefois pas permis pour les élèves de 4 ans.**

## Info-tempête

Dans le cas où une tempête de neige est annoncée pour le lendemain, le CSSDM surveille les conditions météo et routières dès la veille.



Par la suite, la décision de fermer ou non les établissements se prend généralement **très tôt le matin**, le jour même, en fonction des conditions météorologiques et de l'état des routes. Une fois la décision prise, et à ce moment seulement, la chaîne de communication pour joindre parents, élèves et employés est déclenchée. Cette chaîne comprend les canaux suivants : [le site web des établissements](#); la [page Facebook](#); le [courriel aux parents](#); les messages aux médias;

## Marché de Noël de Sainte-Claire



L'OPP organise un **Marché de Noël, le 15 décembre, de 15h à 18h**, et pour cela, le comité de parents fait **appel à vos dons** ! Si vous avez des jouets, des jeux de société, que vous n'utilisez plus à la maison, mais qui sont en bon état, complets, qui fonctionnent, et pas trop gros, pensez à nous !

Vous pourrez déposer vos dons directement au secrétariat de l'école, **entre le 1er décembre et le 12 décembre**.

Ce marché de Noël sera l'occasion de faire des cadeaux à bas prix dont l'entièreté servira à financer les différentes activités organisées par l'OPP durant l'année scolaire (amélioration de la cour d'école, déjeuner de Noël, foire aux livres, et autres...).

Le comité de parents en (OPP) vous remercie d'avance pour vos généreux dons, et on vous donne rendez-vous le 15 !

## La Caisse scolaire

Votre enfant a reçu un kit de départ qui contient un feuillet explicatif, un carton d'adhésion et une enveloppe pour effectuer son premier dépôt à l'école. Chaque deux semaines, les enveloppes seront récupérées par un employé de la Caisse Desjardins. Voici comment votre enfant peut faire des dépôts :

- à l'école, en rapportant les enveloppes lors des journées de cueillette de dépôt;
- en recevant dans son compte les virements entre personnes Desjardins provenant d'un parent ou d'un ami;
- en se présentant à l'institution financière en votre compagnie pour faire un dépôt au comptoir.



Le saviez-vous? Vous pouvez accéder au compte de votre enfant où et quand vous le voulez grâce à la nouvelle **application mobile de la Caisse scolaire**. Téléchargez-la pour avoir un aperçu de son épargne et accéder à des **outils** et à des **activités éducatives** en quelques clics. C'est simple et sécuritaire!

Rendez-vous au <https://www.caissescolaire.com/parents/>

## Étiquettes "COLLE À MOI"

Vous avez la possibilité d'acquérir de belles étiquettes pour vos enfants en amassant des fonds pour l'école Sainte-Claire.

Colle à moi, une compagnie d'étiquettes personnalisées d'excellente qualité. Elles résistent à la laveuse, la sécheuse, au micro-ondes et au lave-vaisselle. Elles sont amusantes, colorées, pratiques et durables. Elles rendent la tâche agréable et rapide afin de bien identifier les effets personnels de chaque enfant.

Pour chaque achat effectuez en nommant notre école, Colle à moi nous remettra 15% des ventes pour financer des activités pour les élèves.

[Colle à moi | Trouver une campagne de financement \(colleamoi.com\)](https://colleamoi.com)

## Absence et retard de votre enfant

### Retard

Nous vous demandons de motiver une absence ou un retard en utilisant le Mozaïk - Portail Parents ou en appelant au secrétariat de l'école au (514) 596-4944.

Afin que votre enfant puisse bénéficier d'un enseignement de qualité tout au long de l'année scolaire, nous demandons que votre enfant soit à l'heure pour l'accueil, soit 7h55 pour le primaire, et 8h45 pour le préscolaire. Aux élèves qui arrivent en retard, nous leur demandons de bien vouloir se présenter au secrétariat. La secrétaire compilera les retards des enfants.



### Départ des élèves durant la journée pour rendez-vous

Votre enfant doit quitter durant la journée pour un rendez-vous médical?

Merci de planifier son départ pendant les récréations ou le dîner et n'oubliez pas de motiver l'absence sur le portail Mozaïk, auprès de l'enseignant ou du secrétariat de l'école.

## Rappel paiement de l'état de compte des frais scolaires



Vous avez maintenant la possibilité de payer cette facture en ligne. Ce document contient le numéro de référence pour vous permettre de payer par internet les frais scolaires de votre enfant.

Si ce n'est pas déjà fait, merci de régler la facturation de l'école le plus rapidement possible.

## Objets perdus

Les objets perdus sont présentement regroupés au gymnase. Ils seront bientôt ramassés et remis à un organisme. Nous vous invitons donc à demander à votre enfant d'aller vérifier s'il n'y retrouverait pas ses espadrilles, sa boîte à lunch, sa bouteille d'eau, son chapeau ou sa veste. Nous vous encourageons enfin à identifier les vêtements, les fournitures scolaires, la boîte à lunch et le sac à dos de votre enfant afin d'éviter toute confusion ou désagrément.

## Service de garde

Vous pouvez contacter Patrick Champagne au (514) 596-4944 # 7060 pour toute question en lien avec le service de garde. L'état de compte du service de garde est envoyé par courriel au début de chaque mois. Les paiements se font à partir de votre institution bancaire. **Merci d'acquitter ces frais chaque mois afin d'éviter une interruption du service pour votre enfant.** Toutes les informations du service de garde de l'école sont regroupées dans un PADLET! <https://padlet.com/sdgsteclaire/gw79hvhabqtp24ed>

## Rappel de sécurité aux abords de l'école

Nous vous rappelons que la sécurité des enfants est une priorité et nous invitons les parents et les accompagnateurs à respecter ces règles :



- Cédez le passage aux piétons. Les enfants sont parfois imprévisibles – redoublez de prudence près des traverses piétonnes.
- Respectez les zones de débarcadère autorisées. Utilisez uniquement les zones prévues pour déposer les enfants, sans vous arrêter devant le service de garde.
- Évitez de faire des demi-tours près d'une école.

## La guignolée de la Société de Saint-Vincent de Paul :



**La Guignolée de la Société de Saint-Vincent de Paul**, tradition profondément ancrée au Québec depuis des décennies, permet d'apporter un soutien significatif aux personnes dans le besoin.

La Guignolée traditionnelle est essentielle au bon fonctionnement des activités de la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal (île de Montréal, Laval et MRC de l'Assomption). Les élèves et les familles de l'école Sainte-Claire auront la possibilité de participer et de faire une différence grâce à la collecte de **produits alimentaires non périssables qui se déroulera jusqu'au vendredi 12 décembre** ! Une boîte est mise à votre disposition au secrétariat de l'école ainsi qu'au service de garde.

Merci pour votre grande générosité !

## Maison des familles de Mercier-Est



Faites entendre votre VOIX !

La Maison des Familles de Mercier-Est élabore son nouveau plan stratégique et a besoin de VOUS !

⌚ 6 minutes suffisent pour répondre à notre SONDAZ ! C'est rapide, anonyme et sécurisé grâce à Pair, notre partenaire externe.

Vos idées peuvent faire toute la différence ! Partagez-les et contribuez à bâtir un avenir meilleur pour notre communauté.

Merci

Pour prendre connaissance de la programmation des activités du mois de décembre 2025 <https://maisondesfamilles.ca/programmation/>

## Nous contacter

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions.

Merci de votre collaboration.

**Josée Tassé, directrice**

**Isabelle Pagé, secrétaire**

**École Sainte-Claire**

8500, rue Sainte-Claire, Montréal (Québec) H1L 1X7

Téléphone : 514 596-4944

[steclaire@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:steclaire@cssdm.gouv.qc.ca)

Visitez-nous sur le web en accédant à <https://ste-claire.cssdm.gouv.qc.ca/>

